

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

JANVIER 2012

INFO
PRATIQUES
www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03
Lundi Fermé Fermé
Mardi 8h30 – 12h Fermé
Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h
Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h
Vendredi 8h30 – 12h Fermé
Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h
Mardi Fermé Fermé
Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h
Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h
Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h
Samedi 8h – 14h 16h – 1h
Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi 9h – 12h et 14h – 18h
Vendredi Ecole 10h – 12h

Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75

Lundi Fermé
Tous les jours
7h à 14h et 16h à 19h30
Dimanche 7h à 13h

Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86
Lundi 7h – 15h 18h – 20h
Mardi 7h – 15h 18h – 22h
Mercredi 7h – 15h Fermé
Jeudi 7h – 15h 17h30 – 22h
Vendredi 7h – 15h 17h30 – 23h
Samedi 8h – 15h 18h – 23h
Dimanche Fermé 18h – 23h
Sur réservation : Le Couscous 1^{er}
et 3^{eme} samedi du mois,
Paella 2^{eme} samedi du mois

Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64
Lundi et jeudi
10h – 12h et 14h – 18h
samedi 10h – 13h et 14h – 18h

Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h
Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Matin : 7h à 8h45
Soir : 16h15 à 18h30

Les vœux du Maire 11h dimanche 8 janvier 2012

Le discours du Maire:

"Madame la présidente

Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux

Mesdames, Messieurs

Nous voici réunis, une nouvelle fois. L'année 2011 est passée bien vite n'est ce pas ? C'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter mes vœux à toutes et tous qui contribuez quotidiennement à bâtir notre commune, et de saluer ainsi une nouvelle année 2012 avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs. Nous avons perdu quelques amis(e), des êtres chers que nous aurions voulu embrasser aujourd'hui mais tant que nous pensons à eux, ils sont encore là. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village.

Je veux remercier ici tous les élus du conseil municipal, du C.C.A.S. qui par leur implication, leur contribution sous quelque forme que ce soit participent à ce travail collectif pour satisfaire les demandes et améliorer le quotidien des kerfournois. Aidons nous les uns, les autres. Cette maxime convient parfaitement aux associations et aux bénévoles. La qualité reconnue repose sur la mise en oeuvre collective d'un projet, rassemblant les individus dans un idéal ou une démarche commune, fabriquant ainsi cet esprit de fraternité et de solidarité.

Des échéances importantes, surtout pour les candidats, se présentent à nous. Notre devoir citoyen est de participer aux choix politiques qui vont nous être proposés. L'indifférence ou l'absence ne peuvent être la solution. Les inscriptions ont été pour certaines tardives et le nombre de votants sur la commune est maintenant de 630 personnes. Pour respecter cette parole, mon parrainage sera attribué à un "petit" candidat attaché à la réduction de l'endettement du pays. Nous devons penser à nos enfants. Pour information, mes choix politiques ne sont pas liés à ce parrainage. Certes l'environnement économique va inciter les protagonistes à limiter leurs propositions. Permettez-moi de penser que c'est une bonne chose ? Il est impossible de dépenser 346 milliards d'euros et de n'encaisser que 255. Sur le site de l'assemblée nationale, lors de la présentation de la loi de finance 2011 par le gouvernement le 29 septembre 2010, j'ai lu une phrase qui m'a semblé absurde : Je cite "Pour 2011, le déficit budgétaire connaîtra une amélioration historique de 60 milliards pour s'établir à 92 milliards d'euros". Notre déficit s'est contracté et ne représente donc plus que... 36 % des recettes de l'état. Je vous laisse imaginer ce scénario sur un budget communal ou personnel. Pour résumé, nous demandons trop à l'état. Je fais un rêve : que les candidats expliquent leurs projets avec détail sur leur financement. Le "Comment" est en effet beaucoup plus important que le "je vous propose une réduction ou une augmentation".

Mais passées ces quelques remarques importantes, les vœux ne doivent pas être l'occasion de se lamenter, de se plaindre, ce n'est notre style. C'est même l'occasion de se parler, d'échanger, de se tourner vers les projets et les réalisations. J'aime bien les citations, elles permettent de résumer un propos laissant la liberté à celui qui l'entend de l'interpréter. Jean Jaurès a dit : Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir. C'est parfaitement notre état d'esprit pour cette année 2012.

Nous avons fini une partie des investissements 2010 et 2011, le rafraîchissement de la médiathèque (8 620 €), le renouvellement des ordinateurs de l'espace multimédia (10 820 €), la pose du columbarium (4 800 €), la pose de la borne électrique place de l'Église (2 100 €), les travaux sur les cloches et le beffroi de l'église (24 500 € avec la chaudière payée en janvier 2011).

D'autres investissements sont à finaliser : Le Stade Joseph Jéhanno, j'ai plaisir à le nommer ainsi : combiner le 60^{ème} anniversaire de la Garde Saint Éloi avec l'attribution du nom du stade nous a permis de passer un moment intense, convivial et agréable. Merci aux dirigeants du club de perpétuer l'esprit de Joseph. Notre club a une excellente renommée. Nous avons avec les bénévoles terminé la rénovation du terrain de jeu et du vestiaire (13 300 €). Nous devons travailler sur l'assainissement et la clôture. Malgré deux refus, je ne renonce pas à obtenir une subvention du conseil général.

Pour les toilettes publiques, nous ne sommes pas bon, je le confesse. Notre méthode est plus compliquée mais pour prendre une référence. La commune de Saint Brigitte avait chiffré la construction de toilette publique à 49 000 € TTC. Notre dépense en 2011 se monte à 4 500 €, nous arriverons certainement à un total de 10 000 €, même si les heures de travail en régie ne sont comptabilisées. Nous finirons la rénovation avant les vacances estivales. Jean Pierre, je compte sur toi.

L'investissement surprise de 2011, l'école, en 2010 c'était la chaudière de l'église, il reste la mise en accessibilité des deux classes. Le premier devis de 5000 € était à notre avis trop important. Nous retravaillons ce dossier dans l'optique de trouver une solution plus économique. Nous constatons déjà une dépense de 40 280 €.

Enfin, nous avons fait quelques travaux dans cette salle : la porte, le changement des serrures, l'éclairage du parking (5 660€). L'amélioration de la ventilation, de l'isolation, le changement des essuie-mains et des éponges, l'accessibilité des toilettes et l'aménagement sous la scène sont partiellement prévus au budget mais en fonction des sommes constatées après devis, cette ligne budgétaire fait partie des marges de manoeuvre financière dont nous aurons peut être besoin cette année.

C'est un travail de fourmi, Catherine avec l'aide du centre de gestion façonne l'archivage communal pour les années à venir. Cette décision était utile et nécessaire.

Un deuxième travail de fourmi se fait avec la délicatesse que cette tâche impose. La mission fixée en 2009 à Anne-Marie et Françoise était de mettre à jour les concessions et de collecter les histoires familiales sur notre logiciel informatique pour proposer aux générations futures les informations sur leurs aïeux. Ces dates que seules quelques personnes dans les familles connaissent mais qui, souvent partent avec elles : parce que nous verrons demain, parce que nous n'avons pas osé demander... Mesdames et messieurs, prenez le temps de répondre aux courriers qui vous sont adressés, informez vous sur les données informatiques à notre disposition pour éventuellement les compléter ? Anne- Marie est en retraite très bientôt. Vous pourrez en profiter, pas trop quand même, je souhaite être en bon terme avec Gérard.

L'action de la commune pour l'enfance s'étoffe d'année en année. C'est devenu un axe important de notre mandat. Nous avons décidé d'augmenter la participation de la commune à 6 € par jour par enfant pour le centre de loisir de Noyal Pontivy et 3 € par jour par enfant pour les activités sportives de l'association "Profession Sport 56". Nous proposons gratuitement avec l'aide des bénévoles, que je salue ici très sincèrement, le club de lecture. Enfin, le relais des assistantes maternelles est effectif avec l'aide de Pontivy Communauté depuis fin novembre. Ces orientations politiques seront maintenues sur la commune en fonction de leurs utilisations.

Pour le club de lecture, la responsabilité des parents est importante. Il est primordial que vos enfants imaginent, rêvent avec des livres (ou des tablettes maintenant). Une étude récente a mis en valeur la moindre importance du niveau social sur la lecture des enfants et l'impact très favorable à l'enfant de la lecture du soir. Notre médiathèque est à votre disposition sans impacter vos budgets. Franchement, ce service n'est pas utilisé à son juste niveau sur la commune. Demandez, exprimez-vous, Laurence et Laetitia feront le maximum pour vous satisfaire.

L'action de la commune via son C.C.A.S. est aussi volontariste. Nous avons proposé aux familles une amplitude hebdomadaire complète avec l'accord des agents. Je félicite chaleureusement Martine, Marie Françoise, Christine, Catherine et dernièrement Mme Le Pabic pour ce travail difficile, précaire. Nous avons augmenté un peu les primes de fin d'année et mis en place une rémunération smic plus 10 %. Très honnêtement, cette indexation est légitime. Nous avons encore des pistes d'amélioration de leur condition d'activité à étudier. Cette réflexion sera menée par le bureau du C.C.A.S en 2012.

Changeons de sujet : Le schéma directeur de l'assainissement collectif sera présenté au conseil municipal à la prochaine réunion. Le transfert de compétence à Pontivy Communauté a retardé la restitution de cette étude. En recevant vos factures d'eau, vous avez constaté une augmentation du coût du traitement. C'est un choix communal devant ce service structurellement déficitaire. Le budget communautaire préserve les intérêts de la commune et son épanouissement en mutualisant l'extension future de la lagune. La forte croissance des raccordements du bourg, 178 en 2008 et très rapidement 210, 220 rapproche l'échéance fatidique de l'augmentation de la capacité de traitement. Dorénavant, nous pouvons envisager cette étape avec beaucoup plus de sérénité.

Le conflit entre Pontivy Communauté et le syndicat départemental d'eau potable va se durcir. Le syndicat départemental a rempli son office depuis sa création il y a 35 ans avec la péréquation en lissant les coûts d'investissement entre les syndicats bénéficiaires et déficitaires. Très concrètement, les syndicats déficitaires auraient dû augmenter leur prix pour amortir leur déficit. Il faut saluer le travail de connexion pour sécuriser l'approvisionnement pendant les travaux de maintenance programmés ou non. Vous n'avez pas subi de coupure d'alimentation depuis de nombreuses années même en été. Cela dit, les excédents excessifs de la péréquation se sont accumulés fin 2010 à plus de 13,5 millions. Cette somme serait affectée à la construction d'une deuxième usine de 8 millions d'euros à Cléguerec sans faire appel à l'emprunt et sans attendre le résultat de l'étude sur les conflits d'usage du Blavet à Guerlédan. Le niveau de ce lac cet été a validé nos interrogations sur ce projet. Localement, les ventes d'eau de deux des syndicats de production d'eau potable de la communauté servaient jusqu'à présent à financer l'entretien du réseau de distribution soit 750 kilomètres sur l'ex périmètre du SIAEP de Noyal-Cléguerec. Vous l'avez compris : le transfert de compétence de la production d'eau au Syndicat départemental va ponctionner les ventes d'eau en gros en laissant à notre charge le coût de la distribution évidemment plus élevé en milieu rural. Personnellement, je regrette le refus du syndicat départemental (sans les communautés d'agglomération de Lorient et Vannes tout de même) d'intégrer l'arrivée de l'intercommunalité dans l'organisation du service. Je ne sais pas si ces informations sont importantes pour vous mais elles influenceront, que vous le vouliez ou non, votre facture d'eau dans les années à venir.

Comme chaque année, nous travaillons sur la voirie. Depuis 2008, nous avons consacré 220 000 € pour le revêtement des routes sans l'entretien, sans le curage. Nous l'avions promis, nous le ferons, le raccordement des deux derniers lots rue des Croix sera effectué au premier semestre 2012. Nous prévoyons ainsi de rénover la route de Noyal Pontivy mais seulement du Calvaire à la station de relevage de la Lande Guerdaner. Les voitures modernes sont confortables sauf sur cette portion de route, n'est ce pas ? Par prudence et sécurité, nous sommes dans l'obligation de mettre en place un trottoir côté est en faisant l'impasse sur un éventuel enfouissement du réseau téléphonique et électrique. Notons que les riverains n'ont pas fait cette demande. Le coût pourrait être au maximum de 52 500 € TTC pour la voirie et 48 000 € TTC pour les trottoirs. Nous espérons un meilleur prix en cumulant la voirie et le trottoir. Pour être cohérent, un projet complémentaire de mise en place des trottoirs rue Saint Éloi a été prévu en 2012 pour 40 000 € TTC mais, nous avons beaucoup d'incertitude. La demande de rénovation du réseau d'eau potable est faite à Pontivy communauté. Nous devons attendre sa programmation d'investissements. La réfection de la voirie à la charge du Conseil Général suivra les travaux de rénovation du réseau. Les voitures vont encore danser à Kerfourn. Et enfin, nous pourrons mettre en place ce projet tant attendu par les riverains. Ces trois interventions doivent se faire dans cet ordre. Vous comprendrez la difficile maîtrise communale de ce chantier. Nous devons vous le préciser.

Après le Syndicat Départemental d'Eau, la chambre du commerce et d'industrie, l'étude de viabilité de la boulangerie demandée le 2 décembre 2010 par le conseil municipal n'a pas été effectuée pour des raisons que j'ignore. C'est ahurissant mais pour obtenir le rendez-vous du 3 janvier 2012, j'ai été obligé de contacter l'attaché parlementaire du député, rien après mes quatre appels téléphoniques, rien après mes deux visites à Pontivy. Depuis un an, nous n'avons pas avancé sur ce dossier. Une meilleure préparation aurait été utile, nous pouvons craindre des conséquences financières par le manque de réactivité des instances consulaires. La démarche est enclenchée et devient urgente. La décision du conseil municipal sera délicate, toutes les options s'offrent à nous pour la reprise de ce commerce vital pour l'attractivité de la commune dans des limites financières raisonnables.

Les jeux extérieurs vont créer un nouveau lieu de rencontre entre les générations, accessible et gratuit. Nous hésitons sur son implantation aussi c'est le moment de converser avec vos conseillers municipaux favoris pour faire valoir votre point de vue et vos arguments avant notre décision de février. Cet investissement n'est pas primordial mais nous devons profiter de cette opportunité.

Enfin l'achat d'une benne 3T5 budgétée neuve à 35 000 € TTC. Nous devons trouver un bon véhicule d'occasion. Pour la qualité du travail de Bertrand, Laurent et Albert, ce véhicule est indispensable. Je vous laisse imaginer le transport de gravât avec un fourgon.

Le montant cumulé des investissements est d'environ 380 000 €. Nous ne pourrons pas tous faire. La question est : Que pouvons nous ne pas faire ? Devant ce choix cornélien, notre engagement est d'effectuer tous les investissements impératifs dans l'enveloppe basée sur le maintien à son niveau actuel des taxations communales, de limiter l'appel à l'emprunt à l'acquisition de réserves foncières destinées à terme à la revente, de continuer à réduire notre endettement, après avoir culminé en 2009 à une dette d'1 000 000 €, le capital restant dû est de 783 000 € début 2012, 715 000 € à la fin de l'année. Nous ne dominons pas une nouvelle difficulté, inconnue des mandats précédents : trouver des financements publics. Ainsi, les reports d'investissement seront pour certains subis, d'autres choisis. Nous verrons un peu plus clair en mars après les réunions de la commission des finances. Aujourd'hui, nous pouvons être rassurés sur les résultats des budgets communaux 2011 et vos impôts qui représentaient 163 350 € en 2008 sont en 2011 de 192 075 €. La hausse des recettes de 5,8 % annuelle va se poursuivre avec les éléments suivants.

En effet, l'année 2010, nous pensions avoir un excellent cru avec 11 permis de construire dont 7 constructions de maison. Nous avons eu une bonne surprise tant au niveau des constructions de maisons que de la vente de biens immobiliers. Une année faste : 63 documents d'urbanisme ont été effectués avec la construction d'un bâtiment agricole, d'onze maisons neuves et de deux extensions de maison. Les 26 certificats d'urbanisme ont entraîné la vente de 12 maisons existantes. Rappelez-vous, ma crainte début 2011 était de constater une augmentation significative de maison ancienne à vendre. Mon propos a peu influencé le marché mais si c'est le cas, je remercie les vendeurs d'avoir proposé une valeur en adéquation avec les possibilités financières des acquéreurs. Paradoxalement, le nombre de biens disponibles est cette année assez faible. Est-ce une bonne chose de ne pas avoir de maison à vendre sur une commune? Non. Vous pouvez compter comme les années précédentes sur l'implication de la municipalité pour proposer votre bien aux personnes à la recherche d'une solution sur la commune. Nous avons en effet reçu 26 personnes en 2011 à la recherche de terrain ou de maison. Ce travail de l'ombre porte visiblement ces fruits.

Pour le patrimoine communal, les parcelles divisées rue Saint Vincent et rue du Calvaire sont toutes vendues, nous avons cédé aussi plus de la moitié de la surface du lotissement 7 172 sur les 13 642 m² cadastrés avec 11 ventes sur les 23 lots. Les travaux paysagers effectués fin 2011 vont se poursuivre début 2012. La qualité du projet se présente maintenant à nos yeux. Le contexte national et européen va certainement réduire les potentialités d'investissement des primo accédants mais nous espérons vendre trois lots supplémentaires en 2012 et trois projets de construction de maisons neuves sont encore à déposer. Nous avons amorti partiellement le déficit du budget lotissement en 2011 en affectant 20 000 € à cette fin. Nous renouvellerons cette opération dès que possible avec la tranquillité d'avoir un budget lotissement déjà équilibré lors de la vente de la dernière parcelle. Pour ce dossier, nous avons une incertitude sur les travaux de voirie. La région va peut être nous inciter à finir la voirie pour conserver le bénéfice de la subvention ECOFAUR.

La commune dispose encore de quelques terrains disponibles mais nous souhaitons les conserver en l'état. La carte communale, notre document d'urbanisme opposable ne nous permet pas d'agir sur les prix de vente et les surfaces de vente. Nous comprenons la volonté des propriétaires et leur intérêt de vendre la parcelle complète à un seul acquéreur. Le pouvoir du maire est limité dans ce domaine mais je vous l'affirme ici devant vous, une maison sur 5000 ou même 2000 m² en zone constructible : c'est non. Le souhait de la municipalité est de contenir l'augmentation du prix du foncier avec nos réserves foncières mais aussi de limiter les surfaces de vente en intervenant lors des transactions. C'est l'intérêt de la collectivité de voir sur une surface de 2000m² trois maisons plutôt qu'une seule. Changer maison par

taxe d'habitation, vous comprendrez très nettement la subtilité. De plus, la préservation des surfaces agricoles est vitale pour le centre Bretagne, pour les emplois et l'activité économique.

Le SCOT du Pays de Pontivy à l'état de projet depuis un an et demi prévoit une moyenne de 18 maisons à l'hectare pour les communes rurales sur des blocs dépassant 2 000 m². Vous avez bien entendu : une maison sur 555 m². Notre moyenne qui était dans le mandat précédent de 1 370 m² par logement est depuis 2008 de 1 058 m² et seulement sur 2011 de 938 m². Vous voyez : nous en sommes loin. Comment concilier une meilleure maîtrise du foncier avec le souhait légitime de disposer en campagne d'une maison avec un espace vert suffisant pour les enfants et le ...caniche ?

Nous avons de la chance, notre zone constructible nous permet d'assumer notre développement sans avoir besoin de ponctionner de nouvelles terres cultivées. Une autre solution à notre disposition est de densifier le centre bourg. C'est d'ailleurs un des objectifs du plan de développement communal. Nous commençons ce travail de prospective opérationnelle le 18 janvier. J'invite les personnes intéressées par cette démarche, propriétaires ou pas, à se rapprocher de nous. Pensez vous que seuls les élus doivent réfléchir à l'évolution de la commune dans les dix prochaines années ?

Personnellement, je compte beaucoup sur cette étude pour mesurer les besoins financiers des investissements nécessaires, pour mettre en phase les travaux compatibles avec notre budget, et pour atteindre les objectifs fixés :

- réanimer le centre bourg
- restituer à l'habitat les dépendances agricoles désaffectées
- supprimer les friches agricoles en proposant une destination utile pour l'avenir de la commune
- poursuivre l'implantation urbaine dans le sud et l'est du bourg
- aménager la rue du Puits, la place de l'Église et la rue du Park Yen

L'Eurkel, depuis l'information du travail de la municipalité en juillet, le dossier a un petit peu avancé, certainement pas suffisamment à mon goût. Nous avons formalisé la répartition de notre offre entre les deux propriétaires des parcelles le 23 novembre (eurl en liquidation et la personne physique).

Le paradoxe actuel est de constater l'attractivité de la commune avec la piètre qualité des espaces publics du bourg. Heureusement, la rue de l'Argoat aménagée en 2001 permet d'enjoliver le tableau.

Malgré nos carences, notre principal atout est de proposer aux habitants de cette commune 31 400 emplois à moins de vingt minutes en voiture sur de multiples bassins de vie (Josselin, Locminé, Loudéac, Pontivy) Nous ne souffrons pas de notre desserte routière, bien au contraire avec une départementale au nord et une autre au sud, le bourg est préservé du trafic de transit. Notre éloignement par rapport à Pontivy est surtout psychologique. Tous les kerfournois savent que nous arrivons plus vite au centre de Pontivy qu'un certain nombre de pontivyens.

L'INSEE calcule, sur la commune une population au 1 janvier 2009 de 840 habitants dont 14 comptés à part. Nous pouvons affirmer la sous évaluation de l'institut avec l'absence des statistiques de 35 foyers supplémentaires : 24 maisons en cours de construction ou permis délivrés, 11 maisons de nouveau occupées. Nous saluons l'arrivée de 10 nouveaux nés dont 6 avec de nouveaux parents. Maintenant, ils savent : les nuits perturbées. C'est la crise, il n'y a eu qu'un seul mariage cette année sur la commune. Nous déplorons les décès parfois violent de 9 personnes. Nous sommes de tout coeur avec les familles de Clément Menguy Alain Le Deit, Françoise Le Cornec, Anna Marie Allio, Christian Le Guinie, Dominique Touzard, Noyale Guillermic, Reine Magueresse et Joseph Gainche. Nous avons une pensée émue pour les deux familles concernées par un drame de la route qui a attristé toute la commune en septembre. Enfin les mentions de décès concernent 11 personnes natives de Kerfour. Je sais que beaucoup d'entre vous apprécient l'information à chaque parution du bulletin des noms des personnes que vous avez connu dans le passé. En 1911, les registres d'état civil dénombraient 26 naissances, 15 mariages, et 19 décès dont 10 enfants.

Je vous apporte mes voeux, Jules Renard répondait avec humour : merci, je tâcherai d'en faire quelque chose. Je vous propose de commencer par le verre de l'amitié. Vous aurez des verres, réutilisables tant que personne ne les casse. Pontivy Communauté m'a chargé de suivre le dossier du plan de réduction des déchets. Nous avons tant à faire dans ce domaine. Toutes les initiatives pourront être exploitées. La charte de réduction des déchets soumise aux associations de la commune sera l'occasion de mettre en avant l'implication des forces vives kerfournoises dans ce projet intercommunal. Notre commune peut montrer, doit montrer l'exemple.

Pour finir, notre caserne voit ses effectifs diminuer, année après année. Je demande aux personnes de moins de 40 ans de prendre le temps de la réflexion pour se consacrer à cette noble tâche. Et si nous arrêtons de demander aux autres de faire ce que nous pouvons faire ! Agissons !

Bonne année, Bonne santé
Merci de m'avoir écouté."

Joël Marivain

Informations générales

Médiathèque

pour connaître les animations qui se feront le mercredi après midi à la médiathèque veuillez vous rendre à cette adresse:

mediathequekerfourn.jimdo.com

Vous aurez tous les renseignements voulus.

Club de Lecture

Le mercredi après midi de 14h30 à 15h30, les enfants de la commune sont invités au club de lecture. Venez découvrir. Rendez-vous à la garderie municipale.

Soirée jarret-frites le 4 février

Le samedi 4 février l'OGEC de l'école Notre Dame organise un repas jarret-frites à la salle polyvalente à partir de 19h.

Soirée raclette organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Kerfourn

Le samedi 18 février l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Kerfourn organise une soirée raclette à la salle polyvalente à partir de 19h30. Venez nombreux !

CLUB DE L'AGE D'OR:

Le prochain repas mensuel aura lieu le mercredi 1er février à 12 heures à la cantine suivi à 14 heures 30 de jeux de cartes et de société à la salle des associations.

Martine doit connaître le nombre exact de personnes venant déjeuner, le mercredi pour effectuer ses commandes et préparer les repas.

Les habitués qui sont empêchés doivent l'aviser.

De même, les personnes qui ne sont pas inscrites ou qui ne viennent que de temps en temps doivent prévenir de leur présence, le lundi au plus tard.

Téléphone de la cantine: 02 97 38 34 80.

Régulièrement, il y a des absents non excusés ou des personnes qui se présentent, sans inscription préalable.

Le loto ,ouvert à tous, aura lieu le mercredi 22 février à 14 heures 30 à la cantine.

L'Atelier de la Gare, propose un concours de court -métrage gratuit et ouvert à tous, en vue d'une participation au festival de court métrage qui aura lieu vendredi 5 octobre 2012, organisé par l'Atelier de la Gare en partenariat avec le cinéma art et essai Le Club de Locminé.

Envoi du court-métrage avant le 31 août 2012.

1er prix : 500 €

2ème prix : 300 €

3ème prix : 200 €

Renseignements, règlement et inscription sont disponibles sur www.latelierdelagare56.com

L'ATELIER DE LA GARE , lieu d'expression contemporaine , 3 place Anne de Bretagne 56500 Locminé

02 97 46 71 73 contact@latelierdelagare56.com

Sécurité Routière: Bilan provisoire 2011 en Morbihan :

- le nombre d'accidents s'élève à 676 contre 645 en 2010 (+ 4,8%), dont 52 mortels (44 en 2010),
- le nombre de tués augmente fortement : 55 contre 48 en 2010 (+ 14,6%),
- le nombre de blessés augmente également : 886 contre 884 en 2010 (+ 0,2%) et notamment celui des blessés hospitalisés : 350 contre 312 en 2010 (+ 12,2%)

Quelques caractéristiques des accidents mortels en 2011 :

Les causes principales : (*facteurs hors alcool et/ou stupéfiants)

- la présence d'alcool et/ou stupéfiants explose avec 60% contre 43% en 2010,
- le facteur vitesse* diminue : 15% contre 32% en 2010,
- les refus de priorité* augmente : 17% contre 14% en 2010,
- les autres causes (verglas, fatigue, inattention...)* : 8% contre 11% en 2010.

L'âge des usagers :

Les 18-34 ans et les 45-64 ans sont les plus touchés dans les accidents mortels. Par contre, on note une amélioration chez les 75 ans et +.

Les catégories d'usagers :

Les usagers fragiles (piétons et deux roues avec ou sans moteur) atteignent près de 44% des tués contre 40% en 2010. Le nombre de tués "piéton" augmente fortement : 12 contre 5 en 2010. Celui des 2 roues motorisés diminue, il passe de 8 en 2010 à 5 en 2011. La catégorie "véhicule léger" est en augmentation : 31 en 2011 contre 26 en 2010.

"Redoublons nos efforts pour que nos routes Morbihannaises soient moins meurtrières"

La Mairie de Kerfourn et Profession Sport 56 vous proposent « Vacances Multisports 56 »
Pour les enfants de 6 à 13 ans



VACANCES DE FEVRIER
KERFOURN SEMAINE DU 20 AU 24 FEVRIER 2012

LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23	 VENDREDI 24
FLAG-RUGBY	HAND-BALL	HOCKEY	ULTIMATE	PETECA
FOOTBALL	INITIATION BADMINTON	KIN-BALL	TCHOUCK-BALL	INITIATION VOLLEY-BALL
Stade de football	salle des fêtes	salle des fêtes	Stade de football	salle des fêtes
14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h

Renseignements et Inscriptions

Mairie de Kerfourn

courriel : sport@kerfourn.fr 02 97 38 36 03



ASSISTANCE ET RECHERCHES DANS L'INTEREST DES FAMILLES

L'A.R.I.F. est une association loi 1901 déclarée auprès de la préfecture du Morbihan.

Elle a pour but de rechercher des personnes disparues à la demande des familles. Ses enquêteurs ne sont pas des détectives privés, et les enquêtes qu'ils mènent sur le terrain au niveau national, voir au-delà si nécessaire, sont faites en complémentarité et sans porter préjudice aux enquêtes

officielles diligentées par les instances judiciaires. Toutes nouvelles informations qu'ils pourraient être amenés à connaître, sont communiqués à ces instances.

Elle tient ses permanences:

Maison des Associations -Cité Allendé, porte E .56100 LORIENT,
le 2ème Lundi de chaque mois 9h30 à 11h30

Maison de la solidarité-3,rue des frères Lumière.56600 LANESTER,
le 3ème Mardi de chaque mois 9h30 à 11h30

Mairie- bat annexe de la Mairierue F.Mitterrand 56300 PONTIVY
le 2ème Vendredi de chaque mois 14h00 à 17h00

Maison des Associations salle F -rue Adj-Chef-de Redien,56400 AURAY
le 1er Mardi de chaque mois de 10h00 à 12h00

Tél: 06 78 57 87 87

courriel: Arif-recherches@orange.fr

<http://www.recherches-dispartitions-arif.com>

L'ASSOCIATION CREMATISTE DU MORBIHAN

Maison des Associations, boîte n° 18 - Cité Allende, 12 rue Colbert - 56100 Lorient

Secteur Pontivy: Roger AGATOR Malguenac Tél: 02 97 27 84 95

Destination des cendres: elles ne peuvent plus être partagées, ni conservés à domicile.

Devis d'obsèques qui doivent être gratuits, détaillés, chiffrés et faire apparaître les fournitures obligatoires. De plus, ils doivent être conformes au modèle défini par arrêté ministériel du 23 août 2010 et consultables en mairie.

A propos du testament crématiste: Restons à votre disposition pour vous aider à le rédiger ou à le modifier pour le mettre en conformité avec la Loi de décembre 2008.

Pour plus d'info: <http://www.cremation-ffc.fr>

Question: Que signifie "la personne ayant qualité pour pouvoir aux funérailles"

Réponse: C'est la personne désignée pour exécuter les funérailles et le mode de sépulture. D'où l'impérieuse nécessité de rédiger votre Testament crématiste car si vous ne le faites pas, la personne qui se chargera d'exécuter vos funérailles, décidera seule et pas forcément comme vous le souhaitiez!

CALENDRIER DES FÊTES 2012

<u>Janvier :</u>	<i>dimanche 08 :</i>	Vœux du Maire
	<i>samedi 14 :</i>	Galette des rois du Club de l'Âge d'Or
	<i>mercredi 18 :</i>	Loto Amis de la Fontaine
	<i>samedi 25 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or.
<u>Février :</u>	<i>samedi 04 :</i>	Jarret/frites de l'OGEC Ecole Notre Dame
	<i>mercredi 15 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or
	<i>samedi 18 :</i>	Soirée Raclette des Pompiers
<u>Mars :</u>	<i>samedi 10 :</i>	Soirée Amis de la Fontaine
	<i>dimanche 18 :</i>	Repas Club de l'Âge d'Or
	<i>mercredi 21 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or
	<i>samedi 31 :</i>	Soirée couscous des chasseurs
<u>Avril :</u>	<i>samedi 08 :</i>	Loto Foot G.S.E.
	<i>samedi 14 :</i>	1 ^{er} Concours de Pêche école Notre Dame
	<i>mercredi 18 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or
	<i>samedi 21 :</i>	2 ^{ème} Concours de Pêche école Notre Dame
<u>Mai :</u>	<i>mardi 08 :</i>	Armistice de 1945 A.F.N.
	<i>mercredi 23 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or
	<i>samedi 26 :</i>	Assemblée Générale Foot G.S.E.
<u>Juin :</u>	<i>samedi 02 :</i>	Assemblée Générale Foot G.S.E.
	<i>samedi 9 :</i>	} Kermesse Ecole Notre Dame
ou	<i>dimanche 10 :</i>	
	<i>samedi 16 :</i>	} Kermesse Ecole Jean de La Fontaine
ou	<i>dimanche 17 :</i>	
	<i>mercredi 20 :</i>	
<u>Juillet :</u>	<i>Samedi 07 :</i>	Concours de boules Foot G.S.E.
	<i>samedi 28 :</i>	} Fête des Amis de La Fontaine
	<i>dimanche 29 :</i>	
<u>Septembre :</u>	<i>dimanche 02 :</i>	Pardon de St Eloi et St Vincent
	<i>samedi 08 :</i>	Soirée Cassoulet des chasseurs
	<i>mercredi 19 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or
<u>Octobre :</u>	<i>samedi 06 :</i>	Soirée crêpes de la paroisse
	<i>samedi 13 :</i>	Repas Ecole Jean de La Fontaine
	<i>samedi 20 :</i>	Repas du C.C.A.S.
	<i>mercredi 24 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or
<u>Novembre :</u>	<i>dimanche 11 :</i>	Armistice de 1918 A.F.N.
	<i>samedi 17 ou 24 :</i>	Soirée moules frites du foot G.S.E.
	<i>mercredi 21 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or
<u>Décembre :</u>	<i>samedi 01 :</i>	Repas Sainte Barbe des Pompiers
	<i>samedi 15 :</i>	Arbre de Noël de l'école Notre Dame
	<i>mercredi 19 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or